



Marriage entre un français et étrangère qui réside en Espagne

Par **nirmin**, le **20/09/2015** à **23:45**

« bonsoir, je suis une femme d'origine marocaine mais j'ai la carte résidant español, maintenant je vais me marier avec mon amoureux français. Le problème est ce que mon futur mari veut savoir avec qui je vais obtenir plus de droit français et la carte séjour avec le paks ou le mariage, il veut savoir aussi si en cas de mariage la mairie ou la préfecture va le exiger a il un CDI dans le travail ou pas parce que c'est un français et si es possible quel sont les documents nécessaire pour les deux cas et merci.

Par **alterego**, le **21/09/2015** à **08:56**

Bonjour,

Que chacun de vous interroge les services administratifs du pays dans lequel il réside.

Cordialement